

« Pour les problèmes d'assainissement, la commune ne paiera pas 1 € de plus ! »

Les fortes pluies de septembre ont révélé des soucis dans la réalisation du chantier d'aménagement du centre-bourg d'Ault. Plusieurs problèmes majeurs ont été identifiés et sont en cours de résolution. Mais la commune refuse de payer le surplus.

Il y a un mois, de fortes pluies inondaient le centre-ville d'Ault à deux reprises. Une situation qui avait alors provoqué la colère et l'incompréhension des riverains et des commerçants. Et pour cause. Depuis septembre 2020, un vaste chantier d'aménagement du centre-bourg est en cours (suspendu l'été pour ne pas nuire au tourisme). Des travaux justement censés améliorer ces problèmes de ruissellement.

→ Côté finances

Concernant le financement des travaux d'aménagement, « tout est tendu aujourd'hui avec les matériaux qui sont plus chers » relate Marcel Le Moigne, maire d'Ault. « Mais là, pour le coup, on tient l'enveloppe : on est en troisième saison, et avec le coût des matériaux et le reste, c'est assez exceptionnel ! Cela s'explique du fait qu'au moment de passer les marchés, les estimations étaient plus élevées ». Aujourd'hui, il est impératif pour le maire de tenir ce budget. « 1 million d'euros sont investis par la commune. Pour le moment, nous avons payé 900 000 € ».

En réalité, ces inondations ont révélé des problèmes dans la réalisation du chantier. « Il y a des soucis avec le redéploiement des réseaux d'assainissement » confirmait le maire, Marcel Le Moigne, lors de la dernière réunion du conseil municipal, vendredi 7 octobre. « Une pompe PR1 installée devant chez le notaire fonctionnait mal depuis plus d'un an. Par temps de pluie, on a retrouvé des objets couulants non-identifiés en bas de la grande rue et qui inondaient les caves. On comprend bien la colère des riverains ».

Pourtant, la commune a alerté le maître d'œuvre dès le mois de mai 2021, puis l'a relancé trois mois plus tard, en août. « Ils ont finalement admis que le diamètre de la pompe n'était pas bon » explique le maire, « qu'il fallait changer les tuyaux de 81 cm de diamètre par des tuyaux de 150 cm. C'est pour cela que ça recresse ».

Un contre la montre

Au début de ce mois d'octobre, les ouvriers étaient en haut de la rue Charles Bréhamet. « Ils vont ensuite pouvoir faire des essais pour voir si cette pompe fonctionne... Si ce n'est pas le cas, ils ont déjà réfléchi à un changement de poste ».



Les travaux d'aménagement du centre-bourg ont repris mi-septembre à Ault. C'est la troisième et dernière phase. Tout devrait être terminé pour la saison 2023.

Des tests qui doivent être réalisés assez rapidement, car « une autre entreprise intervient actuellement sur les trottoirs côté nord et elle avance à belle allure. Dès cette semaine [N.D.L.R. : du 10 au 17 octobre 2022], ils vont commencer à poser les pavés sur les trottoirs et les places de stationnement ».

Pour Marcel Le Moigne, « on joue la montre, y compris avec les subventions, notamment européennes ». Ces travaux de redéploiement des réseaux auraient dû être réceptionnés en juillet. « Nous avons obtenu un délai en octobre, une nouvelle commission est

prévue. Nous pourrions peut-être avoir un nouveau report jusqu'au 31 décembre, mais pas au-delà... ».

Le souci, c'est que la pompe PR1 n'est pas le seul problème. « La pompe PR4 installée rue de la prairie ne fonctionne pas du tout, elle. On n'en a pas fini... ».

Trois secteurs problématiques

Quoi qu'il en soit, une chose est sûre : « Pour les problèmes d'assainissement, la commune ne paiera pas 1 € ! » certifie le maire, « aux entreprises de voir avec les assurances... ».

Concernant l'aménagement

du plateau » ajoute Laurent Cholet, adjoint au maire. En outre, des plantations de haies sont également prévues.

Deuxième point critique : le bas de la grande rue, devant le restaurant Aux Vents et Mariées, « où une mare aux canards s'est constituée ». Là, la solution consiste à tronçonner un bout du mur et de créer un dévers pour que l'eau puisse s'écouler le long de la rampe. Laurent Cholet précise aussi qu'en bas de cette rue, « il devrait y avoir un dévers de 20 cm entre le trottoir et les commerces, or, là, il est seulement de 3 cm ».

Enfin, la dernière zone problématique est la rue de l'esplanade (qui passe à l'arrière de la brasserie Le Saint-Pierre). « Là, un tuyau n'avait pas été branché correctement » constate Marcel Le Moigne. « Aujourd'hui, c'est réglé. On attend une bonne pluie pour voir si cela marche bien. À cet endroit, les trottoirs sont terminés, et la voirie va être réalisée ces jours-ci ».

Blandine Bény-Thoreux

Nouveau conseiller municipal, Hubert Hédin est surpris

Bien connu dans la région en tant que fondateur de la salle du K1 Boxing à Béthencourt

